

Demande d'une carte d'accès déchèterie

La Communauté d'agglomération Tour(s)plus dispose d'un système de gestion informatisé des accès en déchèterie, à l'aide d'une carte individuelle à code-barres.

Depuis le 1^{er} mars 2007, la carte est obligatoire pour accéder aux déchèteries communautaires.



Pour disposer d'une carte, vous devez remplir la demande ci-dessous et nous la retourner accompagnée d'une copie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer ou facture EDF).

Le coupon et le justificatif peuvent être postés ou déposés au *Service déchèterie Site de la Grange David Boulevard Louis XI 37520 LA RICHE*.

Vous pouvez également les rapporter à l'agent d'accueil dans la déchèterie que vous avez l'habitude de fréquenter.

La carte est gratuite, et délivrée à un seul exemplaire par foyer. Vous recevrez dans un délai de deux semaines votre carte par la poste, à l'adresse indiquée dans le coupon.

Le Service Environnement et Déchets



Demande d'une carte d'accès déchèterie



PREMIERE DEMANDE

PERTE

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune : Téléphone :

Maison individuelle Habitat collectif Autres (précisez)

Joindre une **copie** d'un justificatif de domicile : *quittance de loyer ou facture EDF*

Le coupon-réponse et son justificatif peuvent être envoyés ou déposés à l'adresse suivante :

TOUR(S)PLUS
Service déchèterie
Site de la Grange David
Boulevard Louis XI
37520 LA RICHE

Vous pouvez également les rapporter à l'agent d'accueil dans une déchèterie communautaire